



COMMUNE d'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°121 Mardi 30 juin 2009

Fermeture du secrétariat :

Nous vous informons que le secrétariat sera fermé du 27 juillet au 07 août 2009 inclus.

Travaux à la mairie :

Des travaux de menuiseries extérieures auront lieu à la mairie les semaines 28 et 29, aucun changement au niveau des horaires d'ouverture.

Inscriptions navette scolaire 2009/2010 :

Les inscriptions des lycéens pour la navette scolaire devront se faire avant le 20 juillet 2009 à la Mairie aux heures d'ouverture suivantes : le lundi de 14h à 18h, les mardi et mercredi de 9h à 12h, et le jeudi de 14h à 17h30 ou par téléphone au 05 45 20 61 60.

Le passeport biométrique :

L'arrêté ministériel instaurant le passeport biométrique en Charente est paru le 10 juin 2009. La mise en place a été effective le 23 juin 2009.

A compter de ce jour, la mairie ne prend plus aucune demande de passeport. Seule l'une des 16 mairies équipées des stations permettant le recueil de photographies et d'empreintes digitales pourront prendre vos demandes. Il n'y a plus l'obligation de déposer votre demande dans la commune de résidence, vos demandes peuvent même être déposées dans un autre département. Le retrait du passeport se fait dans la commune où vous avez fait votre demande.

Ces communes sont :

- pour l'arrondissement d'Angoulême : La Couronne, Gond Pontouvre, Montmoreau Saint Cybard, Montbron, La Rochefoucauld et Soyaux
- pour l'arrondissement de Cognac : Barbezieux (opérationnelle seulement le 29 juin 2009), Châteauneuf sur Charente, Cognac, Rouillac, Segonzac (opérationnelle seulement le 28 juin 2009) ;
- pour l'arrondissement de Confolens : Chabanais, Chasseneuil, Confolens, Mansle, Ruffec.

Gym équilibre :

Le Conseil Général en collaboration avec la fédération française d'éducation physique et la CRAMCO proposent de mettre en place des ateliers de gym équilibre. Treize séances seront organisées à raison d'une fois par semaine, et ces séances seront gratuites. Ils sont destinées à des personnes retraitées autonomes ou très légèrement dépendantes.

Pour les personnes intéressées, une fiche de renseignements et fascicule sont disponibles à la mairie et sont à remplir avant le 15 août.

Voyage au cœur du temps :

Le Conseil Général proposent des animations cet été pour objectif de valoriser les sites archéologiques et les édifices privés et publics protégés. Ce programme estival est disponible dans les offices de tourisme, au Comité Départemental du Tourisme à Angoulême et en ligne sur les sites : www.cg16.fr et www.lacharente.com. Un pass'Charente Archéo est mis en place du 01 juillet au 31 août. Ce pass' permet aux jeunes de moins de 16 ans, accompagnés d'un adulte, de bénéficier l'accès gratuit sur les seize sites partenaires de l'opération.

Lyonnaise des eaux :

La Lyonnaise des eaux nous informe de la mise en place d'une nouvelle facturation de votre consommation d'eau, à compter du mois de juillet 2009. (voir au verso)

La Clairière en chanter :

Le Comité des fêtes organise un festival de musique ce samedi 04 juillet 2009, à partir de 10 h au site de Puymerle. Un pass' de 5 euros la journée, gratuité pour les enfants de moins de 18 ans, restauration sur place, pour plus de renseignements, contacter le Comité des fêtes au 05.45.20.61.61.

En cas d'urgence :

Un numéro d'astreinte est à votre disposition en cas d'urgence : 06.75.75.72.68